



GRILLE TARIFAIRE 2025

Cotisation annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) :

Membre senior :	150,00 \$
Conjoint(e) d'un membre :	75,00 \$
Membre junior (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier) :	75,00 \$

Cotisation spéciale annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) :

Nouvelle adhésion pour apprenti seulement, voir note 1

Membre senior :	75,00 \$
Membre junior (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier) :	40,00 \$

Cotisation spéciale (du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année suivante) :

Voir note -2

Membre senior :	150,00 \$
Conjoint(e) d'un membre :	75,00 \$
Membre junior (moins de 18ans au 1 ^{er} janvier) :	75,00 \$

Note 1 : Toute personne qui adhère au club pour la première fois à titre d'apprenti, bénéficiera d'une réduction équivalente à 50% pour les membres sénior et une réduction de 46,6% pour les membres junior.
Ces réductions ne sont applicables que pour la première année comme apprenti

Note 2 : Toute personne qui adhère au Club pour la première fois après le 1^{er} septembre aura le choix de payer selon la catégorie dont il fait partie, une cotisation équivalente à 50% de la cotisation annuelle ou une cotisation au plein montant qui lui permettra d'être membre jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Le Club Air Modéliste